

Analyse des conséquences économiques du Pacte de responsabilité et de solidarité

Le contexte

Notre note précédente « Analyse du Programme de stabilité 2014-2017 *Examen des conséquences d'une trajectoire de croissance alternative à celle contenue dans le Programme de stabilité* » examinait les conséquences pour les finances publiques d'une trajectoire économique moins favorable pour les quatre prochaines années. Bien entendu, plusieurs raisons peuvent expliquer une conjoncture moins favorable que celle envisagée dans le Programme de stabilité au cours des prochaines années, notamment une plus faible croissance de la demande mondiale, comme le souligne le Haut conseil des Finances publiques.

L'une des incertitudes majeures sur la trajectoire économique des quatre prochaines années repose sur les conséquences à attendre des principales mesures discutées par le Parlement et qui sont contenues dans le PLFR et le PLFSSR, à savoir le Pacte de responsabilité et de solidarité. Une différence d'appréciation des conséquences économiques de ces mesures pourrait permettre d'expliquer une partie de la différence de trajectoire entre le scénario « Programme de stabilité » et le scénario « alternatif » que nous avons discutée.

Les conséquences économiques des différentes mesures du Pacte de responsabilité et de solidarité produites par le Gouvernement à la page 36 de son document « Programme de stabilité 2014-2017 » (chiffrage réalisé à l'aide du modèle MESANGE de la DG Trésor) sont indiquées dans le tableau suivant. Le Pacte de responsabilité et de solidarité apparaît comme un aiguillon important de la politique économique menée. Il explique la création de 190 000 emplois en trois ans (de 2015 à 2017) alors que 680 000 emplois seraient créés au cours de cette période d'après le scénario économique officiel du Programme de stabilité.

Tableau – Pacte de responsabilité et de solidarité – impact sur l'activité et l'emploi

	2014	2015	2016	2017
PIB en volume	0,0	0,1	0,4	0,6
Emploi salarié (en milliers)	0	40	120	190

Source : p.36 du Programme de stabilité 2014-2017. Résultats du modèle MESANGE

La Rapporteuse générale du budget Valérie Rabault précise cependant (p.29 de son rapport) : « Selon les prévisions établies par le ministère des Finances et des comptes publics dont dispose la Rapporteuse générale, le plan d'économies de 50 milliards d'euros proposé par le Gouvernement pour la période 2015 à 2017, soit une réduction des dépenses de plus de 2 points de PIB, aurait un impact négatif sur la croissance de 0,7% en moyenne entre 2015 et 2017, et pourrait entraîner la suppression de 250 000 emplois à l'horizon 2017. » (...) « L'impact récessif du plan d'économies sera contrebalancé par les effets positifs des mesure de relance programmée dans le cadre du Pacte de responsabilité et de solidarité et du CICE » (...) « Ce pacte aurait pour effet, **hors financement**, de rehausse l'activité de 0,6 point à horizon 2017 et de créer 190 000 emplois ».

Il apparaît donc une incertitude sur le fait de savoir si le chiffrage présenté dans le tableau ci-dessus tient compte ou non du financement de la mesure. Ce n'est pas le cas si on suit la Rapporteuse générale du budget.

En première approximation, en retranchant les effets négatifs de son financement par des économies de dépenses publiques au prorata de leur poids dans l'ensemble du plan d'économies (27 milliards d'euros soit un peu plus de 50% de l'ensemble des réductions de dépenses envisagées) aux effets positifs du Pacte de responsabilité et de solidarité, on obtient une estimation de l'effet global de 0,2 point de PIB en 2017 et la création de 55 000 emplois selon le modèle MESANGE de la DG Trésor pour le Pacte de responsabilité et de solidarité financé par des économies de dépenses publiques.

Notre méthodologie et nos hypothèses

Nous basons notre travail sur l'analyse que l'iFRAP a réalisé des différentes mesures du Pacte de responsabilité et de solidarité (cf. note de la Fondation iFRAP : « Les mesures fiscales pour les entreprises et les ménages, où allons-nous ? »). Le tableau suivant résume les montants et la montée en charge des principales mesures que nous allons analyser :

- la **poursuite des allègements de cotisations sociales employeurs** avec les trois cibles : les bas salaires (dispositif « zéro charges » et baisse des cotisations famille), les salaires entre 1,6 et 3,5 Smic et les indépendants (baisse de 1,8 point de cotisations famille). A partir de 2016, lorsque les mesures d'allègement supplémentaire du coût du travail seront en pleine charge, cela représentera 10 milliards d'euros d'allègements de cotisations sociales employeurs supplémentaires (sachant que le dispositif du CICE déjà intégré dans notre compte de référence prévoit déjà pour sa part un allègement d'un peu moins de 20 milliards d'euros).
- Une **baisse de la fiscalité sur les entreprises** qui prend la forme de trois mesures : La suppression progressive de la C3S, la disparition de la « surtaxe » d'IS et la diminution du taux d'IS pour un montant total de 12,5 milliards d'euros en 2017
- Des **mesures en faveur des ménages modestes** afin de leur redonner du pouvoir d'achat (baisse de l'IR, baisse de cotisations sociales salariales entre 1 et 1,3 SMIC) pour un montant de 6 milliards d'euros en 2017.

Les nouvelles mesures fiscales et sociales contenues dans les PLFR et PLFSSR 2014

<i>En milliards d'euros</i>	2014	2015	2016	2017
Poursuite de l'allègement du coût du travail				
Allègements 1-1,6 SMIC	0	4,5	4,5	4,5
Allègements 1,6-3,5 SMIC	0	0	4,5	4,5
Allègements Indépendants	0	1	1	1
Sous-total (1)	0	5,5	10	10
Modernisation du système fiscal des entreprises				
Suppression C3S	0	1	3,5	6
Suppression de la "surtaxe" sur l'IS	0	0	2,5	2,5
Diminution du taux d'IS	0	0	0	2,5
Sous-total (2)	0	1	6	11
Pacte de solidarité en faveur des ménages modestes				
Baisse de cotisations salariales 1-1,3 SMIC	0	2,5	2,5	2,5
Allègement IR pour ménages modestes	1,1	3,6	3,6	3,6
Sous-total (3)	1,1	6,1	6,1	6,1
Total = (1) + (2) + (3)	1,1	12,6	22,1	27,1

Source : iFRAP, note « Les mesures fiscales pour les entreprises et les ménages, où allons-nous ? », juin 2014 complétée par le rapport n°2049 de l'Assemblée nationale sur le PLFR pour 2014 par Valérie Rabault

La poursuite des allègements de cotisations sociales employeurs et la baisse de fiscalité sur les entreprises (C3S et IS) représentent chacune environ 0,5 point de PIB tandis que l'effort vers les ménages modestes du Pacte de solidarité (baisse de cotisations sociales salariés pour les salaires entre 1 et 1,3 SMIC et baisse de l'IR) représente un effort d'un peu plus d'un quart de PIB.

Les nouvelles mesures fiscales et sociales contenues dans les PLFR et PLFSSR 2014 (en point de PIB du scénario de référence)

<i>En point de PIB</i>	2014	2015	2016	2017
Poursuite de l'allègement du coût du travail	0,00	0,26	0,46	0,45
Modernisation du système fiscal des entreprises	0,00	0,05	0,28	0,50
Pacte de solidarité	0,05	0,29	0,28	0,28
Total Pacte de responsabilité et de solidarité	0,05	0,59	1,02	1,23

Globalement, les mesures du Pacte de responsabilité et de solidarité atteignent 0,6 point de PIB en 2015, 1 point de PIB en 2016 et 1,2 point de PIB en 2017.

Quelques remarques avant de présenter les résultats. :

- La période de simulation et d'observation est courte (2014-2017) de sorte que certaines des mesures mises en place n'auront pas pleinement donné tous leurs effets en fin de période (2017). Ceci est renforcé par le fait que certaines mesures annoncées interviennent tardivement (notamment les baisses de fiscalité sur les entreprises en 2016 et 2017 dont on peut escompter qu'elles induisent un accroissement des investissements des entreprises ; les effets de ces investissements sont peu ou pas du tout visibles dans les résultats présentés). Nous avons donc, à titre de test, réalisé une simulation dans laquelle l'ensemble des mesures du Pacte de responsabilité et de solidarité serait adopté dès 2014 afin de pouvoir avoir le maximum de recul, vu notre fenêtre d'observation, pour examiner les effets (voir en annexe les résultats de cette simulation).
- Les effets du Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE), voté lors d'un débat budgétaire précédent, sont déjà intégrés à notre compte de référence, ce qui implique que nous ne comptabilisons pas ses effets afin d'éviter un double compte.
- Nous considérons qu'un supplément d'économies de dépenses publiques à hauteur du montant de ces trois principales mesures est réalisé afin que ces mesures n'accroissent pas le montant du déficit public *ex ante*. Cela signifie que nous finançons les mesures *ex ante* mais que les conséquences économiques des différentes mesures analysées peuvent créer du déficit ou au améliorer le solde public *ex post* selon les effets des différentes mesures et des économies de dépenses publiques sur l'activité.
- Il existe différentes manières pour le Gouvernement de réaliser des économies de dépenses publiques. Nous avons exclu des mesures de baisses d'effectifs dans les administrations publiques par rapport aux effectifs du scénario de référence ou des mesures qui réduiraient la progression de la masse salariale des APU par rapport à celle du scénario de référence (284 milliards d'euros en 2014), le scénario de référence contenant déjà les mesures annoncées précédemment sur les effectifs et les salaires des fonctionnaires (notamment le gel du point de la fonction publique jusqu'en 2017). Dès lors, les économies de dépenses publiques peuvent donc être obtenues par des baisses de consommations intermédiaires des APU (109 milliards d'euros en 2014), des baisses dans les prestations sociales versées (559 milliards d'euros en 2014) ou des baisses des investissements des APU (70 milliards d'euros en 2014). Nous avons testé deux

modalités pour ces économies supplémentaires de dépenses publiques atteignant 27 milliards d'euros en 2017, avec une répartition différentes des poids de l'effort sur les différentes composantes des dépenses des APU hors masse salariale. La modalité n°1 fait porter l'effort sur les 3 composantes au prorata de ce que celles-ci représentent dans le total. La modalité n°2 réduit l'effort d'économies de dépenses sur les prestations sociales et baisse donc un peu plus fortement l'investissement des APU et leurs achats de consommations intermédiaires.

Les deux modalités d'économies de dépenses publiques

<i>En% du total des économies de dépenses publiques</i>	Modalité n°1	Modalité n°2
Economies sur les consommations intermédiaires des APU	20	30
Economies sur les prestations sociales	70	50
Economies sur la FBCF des APU	10	20

Les résultats des effets du Pacte de responsabilité et de solidarité financé par un supplément d'économies de dépenses des APU sont donc présentés selon ces deux modalités.

Rapide regard sur les résultats

Les trois mesures constitutives du Pacte de responsabilité et de solidarité ciblent chacune une contribution à la croissance différente.

- Les baisses de cotisations sociales employeurs ont l'effet le plus positif sur la contribution du solde extérieur. L'amélioration de la compétitivité accroît les exportations (contribution de 0,13 point de PIB en 2017) et ralentit les importations (qui ne contribuent pas négativement à la croissance malgré le surcroît de consommation),
- Les baisses de fiscalité sur les entreprises ont un effet sur l'investissement, même si celui-ci est peu visible du fait de leur mise en place tardive (contribution de l'investissement pour 0,08 point de PIB en 2017),
- Le pacte de solidarité a un impact avant tout sur la consommation puisque du pouvoir d'achat est distribué aux ménages qui ont une propension à consommer leur revenu forte.

L'effet sur l'emploi le plus important est obtenu par les mesures d'allègements de cotisations sociales employeur (emploi supérieur de 0,6% à son niveau du compte de référence en 2017 soit 155 000 emplois), dont on rappelle qu'une partie porte sur les salaires entre 1 et 1,6 SMIC pour lesquels l'élasticité de l'emploi à son coût est réputée la plus forte. La création de 109 000 emplois peut être associée à la modernisation du système fiscal des entreprises (+0,4% par rapport au niveau d'emploi du compte de référence), cette mesure stimulant la compétitivité puis l'investissement. Enfin, les mesures en faveur des ménages modestes ont l'effet sur l'emploi le plus faible (55 000 emplois supplémentaires en 2017 soit +0,2%), les créations d'emplois provenant du surcroît d'activité et de demande adressée aux entreprises.

Globalement, les trois composantes du Pacte de responsabilité et de solidarité non financé auraient un impact que nous estimons à 1,2 point de PIB en 2017 et 320 000 emplois.

Les économies de dépenses nécessaires au financement du Pacte de responsabilité et de solidarité auraient, selon les modalités envisagées pour ces économies, un impact négatif compris entre 0,9 et 1,15 point de PIB en 2017 et occasionneraient la destruction de 240 000 à 260 000 emplois.

Au final, le Pacte de responsabilité et de solidarité financé par des économies de dépenses publiques aurait donc un impact compris entre 0,06 et 0,3 point de PIB et permettrait la création de 60 000 à 80 000 emplois à l'horizon 2017.

Nous insistons sur le fait que l'ensemble des effets positifs ne se seront pas encore manifestés en 2017, lorsque s'arrête notre période d'observation. La simulation test que nous avons réalisée en considérant que l'ensemble des mesures du Pacte (ainsi que les économies) étaient mises en place dès 2014 aboutit en 2017 à un supplément de PIB compris entre 0,5 et 0,8 point et un supplément d'emplois compris entre 130 000 et 150 000 unités. Ces chiffres doivent être considérés comme notre estimation des effets du Pacte à moyen terme, vers 2020 lorsque les mesures auront atteint leur plein effet et que les investissements engendrés par les baisses de fiscalité auront commencé de produire leurs effets sur l'économie. A plus long terme, les investissements porteurs d'innovation pourraient amorcer un cercle plus vertueux de croissance.

Alors que la mesure est équilibrée budgétairement ex ante un déficit public ex post compris entre 0,25 et 0,35 point de PIB selon la modalité retenue pour les économies de dépenses publiques demeure en 2017. Une partie de ce déficit peut s'expliquer par l'aspect déflationniste des mesures mises en place (baisse de cotisations, allègements de la fiscalité) ce qui aboutit à ralentir la progression du PIB nominal relativement à celui du compte de référence (le prix du PIB est ainsi inférieure de 1% à son niveau du compte de référence). Comme la croissance de certaines dépenses publiques n'est pas orientée à la baisse (exemple de la masse salariale des fonctionnaires hors GVT puisque le point fonction publique est gelé), le ralentissement de la progression du PIB nominal a pour conséquence d'accroître le poids de ces dépenses en point de PIB.

Notre estimation des conséquences économiques du Pacte de responsabilité et de solidarité financé par des économies de dépenses publiques est assez proche de celle que semble retenir la DG Trésor pour élaborer sa trajectoire du Programme de stabilité. D'après les informations contenues dans le rapport Rabault sur le PLFR 2014, il apparaît que le Pacte de responsabilité et de solidarité financé par des économies de dépenses publiques permettrait d'augmenter de 0,2 point le PIB en 2017 et créerait 55 000 emplois.

Notre fourchette de supplément de PIB est 0,06-0,3 point tandis que notre fourchette de supplément d'emplois est de 60 000-80 000. Il existe donc une faible différence dans l'appréciation des conséquences économiques du Pacte de responsabilité et de solidarité à court terme avec ce qui a été produit par le Gouvernement.

La trajectoire « alternative » que nous proposons est donc confortée par ces analyses des conséquences du Pacte de responsabilité et de solidarité puisque les seules différences qui apparaissent entre le scénario « Programme de stabilité » et le scénario « alternatif » sont l'hypothèse de croissance de la demande mondiale et de degré de retour de la confiance des ménages et des entreprises.

Les résultats présentés sont dans l'ordre :

- les conséquences économiques des trois composantes du Pacte de responsabilité et de solidarité hors financement:
 - o la poursuite des allègements de coût du travail (pour les bas salaires, les salaires entre 1,6 et 3,5 SMIC, les indépendants),
 - o la modernisation du système fiscal pour les entreprises (C3S, fin surtaxe IS, baisse de l'IS),
 - o le pacte de solidarité (baisse de cotisations salariales et baisse d'IR),
 - o l'effet global des trois mesures précédentes (hors financement).
- les conséquences économiques du financement du Pacte de responsabilité et de solidarité par des économies de dépenses publiques à hauteur des mesures contenues dans le Pacte selon deux modalités de réalisation des économies de dépenses :
 - o modalité d'économies de dépenses n°1 : 20% sur les consommations intermédiaires des APU, 70% sur les prestations sociales, 10% sur la FBCF des APU.
 - o modalité d'économies de dépenses n°2 : 30% sur les consommations intermédiaires des APU, 50% sur les prestations sociales, 20% sur la FBCF des APU.
- Les conséquences du Pacte de responsabilité et de solidarité en considérant son financement :
 - o Pacte financé par la modalité d'économies de dépenses n°1
 - o Pacte financé par la modalité d'économies de dépenses n°2

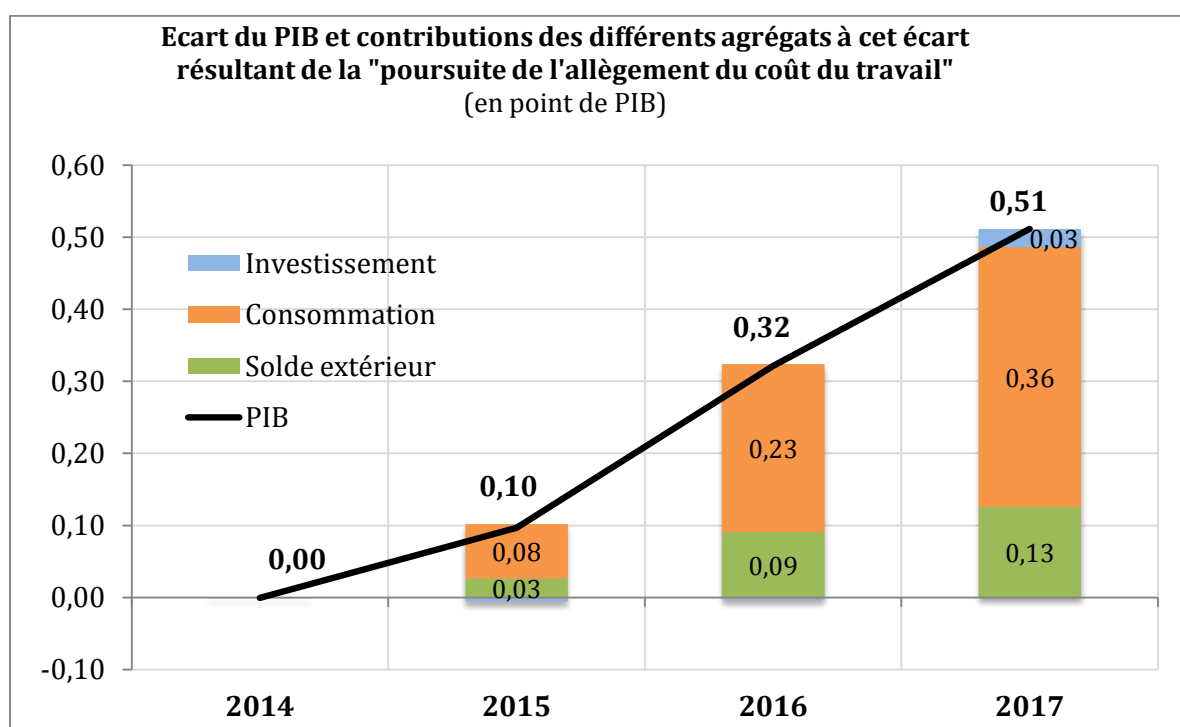
Par ailleurs, figurent en annexe les résultats de simulation « test » où l'ensemble des mesures du Pacte de responsabilité et de solidarité serait prise en 2014 (ce qui permet d'avoir l'effet à plein des mesures au bout de 4 ans). Cette simulation « test » a été réalisée pour les deux modalités d'économies de dépenses publiques.

Conséquences économiques des différentes composantes du Pacte de responsabilité et de solidarité (hors financement)

Effet de la poursuite de l'allègement du coût du travail

Ecart de PIB et contribution des agrégats économiques à l'écart de PIB résultant de la poursuite de l'allègement du coût du travail prévue dans le Pacte de responsabilité

En % et en point de PIB	2014	2015	2016	2017
PIB	0,00	0,10	0,32	0,51
Consommation finale des ménages	0,00	0,08	0,23	0,36
Investissement	0,00	-0,01	0,00	0,03
Exportations	0,00	0,02	0,08	0,13
Importations	0,00	0,00	-0,01	0,00
Consommation finale des APU et ISBLM	0,00	0,00	0,00	0,00



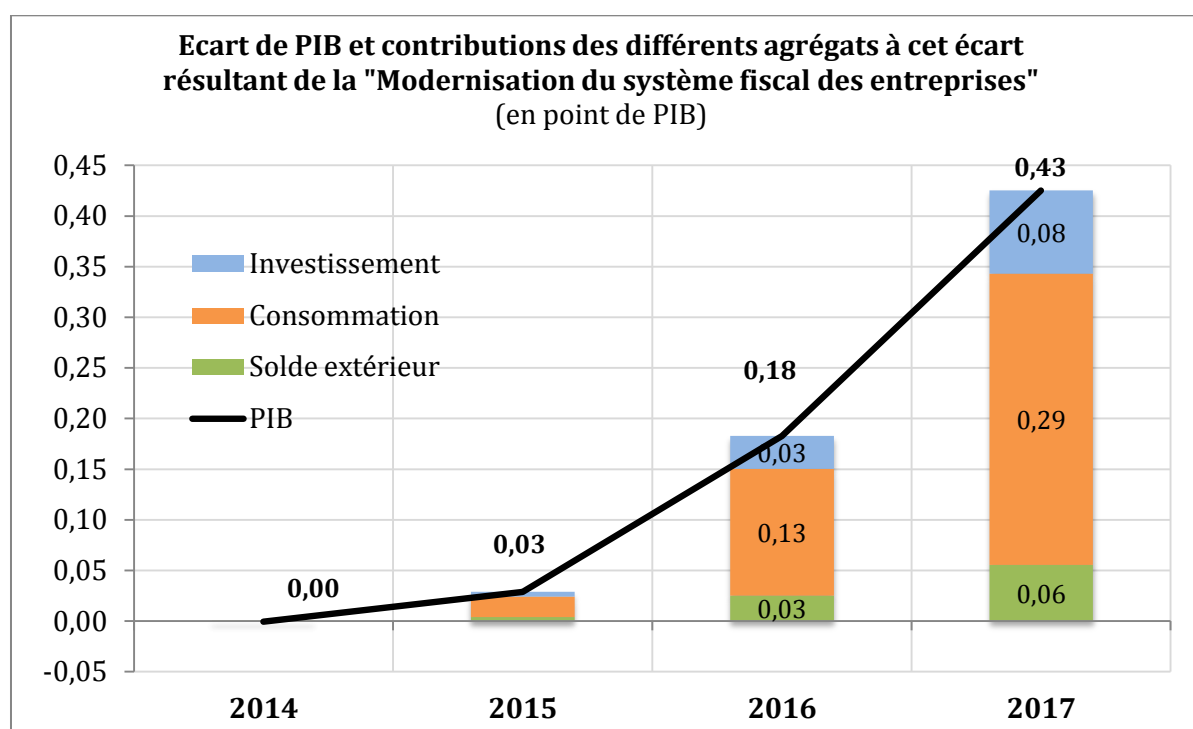
Effet sur l'emploi de la poursuite des allègements de cotisations sociales employeurs

En milliers	2013	2014	2015	2016	2017
Agriculture	0	0	1	8	11
Industrie	0	0	8	27	39
Construction	0	0	2	6	8
Services marchands	0	0	24	68	97
Total secteur marchand	0	0	34	108	155
<i>En % d'écart au compte de référence</i>					
Agriculture	0,0	0,0	0,1	0,9	1,4
Industrie	0,0	0,0	0,2	0,6	0,9
Construction	0,0	0,0	0,1	0,3	0,5
Services marchands	0,0	0,0	0,2	0,5	0,8
Total	0,0	0,0	0,1	0,4	0,6

Effet de la modernisation du système fiscal des entreprises

Écart de PIB et contribution des agrégats économiques à l'écart de PIB résultant de la modernisation du système fiscal des entreprises prévue dans le Pacte de responsabilité

En % et en point de PIB	2014	2015	2016	2017
PIB	0,00	0,03	0,18	0,43
Consommation finale des ménages	0,00	0,02	0,13	0,29
Investissement	0,00	0,00	0,03	0,08
Exportations	0,00	0,01	0,03	0,08
Importations	0,00	0,00	0,01	0,03
Consommation finale des APU et ISBLM	0,00	0,00	0,00	0,00



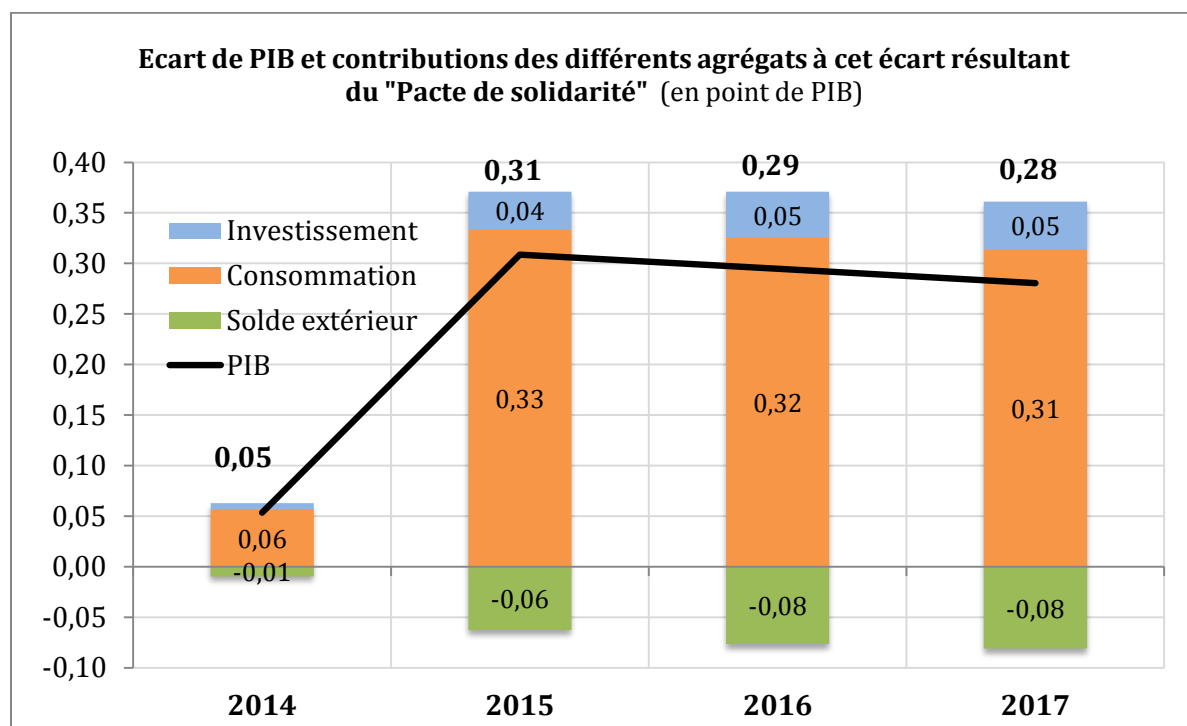
Effet sur l'emploi de la modernisation du système fiscal des entreprises

En milliers	2013	2014	2015	2016	2017
Agriculture	0	0	0	2	5
Industrie	0	0	2	12	27
Construction	0	0	1	4	9
Services marchands	0	0	5	30	67
Total secteur marchand	0	0	8	48	109
<i>En % d'écart au compte de référence</i>					
Agriculture	0,0	0,0	0,0	0,3	0,6
Industrie	0,0	0,0	0,0	0,3	0,7
Construction	0,0	0,0	0,0	0,2	0,5
Services marchands	0,0	0,0	0,0	0,2	0,5
Total	0,0	0,0	0,03	0,2	0,4

Effet du Pacte de solidarité (mesures vers les ménages modestes)

Ecart de PIB et contribution des agrégats économiques à l'écart de PIB résultant des mesures vers les ménages modestes prévues dans le Pacte de solidarité

En % et en point de PIB	2014	2015	2016	2017
PIB	0,05	0,31	0,29	0,28
Consommation finale des ménages	0,06	0,33	0,33	0,31
Investissement	0,01	0,04	0,05	0,05
Exportations	0,00	0,00	0,00	0,00
Importations	0,01	0,06	0,07	0,08
Consommation finale des APU et ISBLM	0,00	0,00	0,00	0,00



Effet sur l'emploi du Pacte de solidarité (mesures en faveur des ménages modestes)

En milliers	2013	2014	2015	2016	2017
Agriculture	0	0	2	3	3
Industrie	0	1	6	8	8
Construction	0	0	3	4	4
Services marchands	0	5	31	38	40
Total secteur marchand	0	7	42	53	55

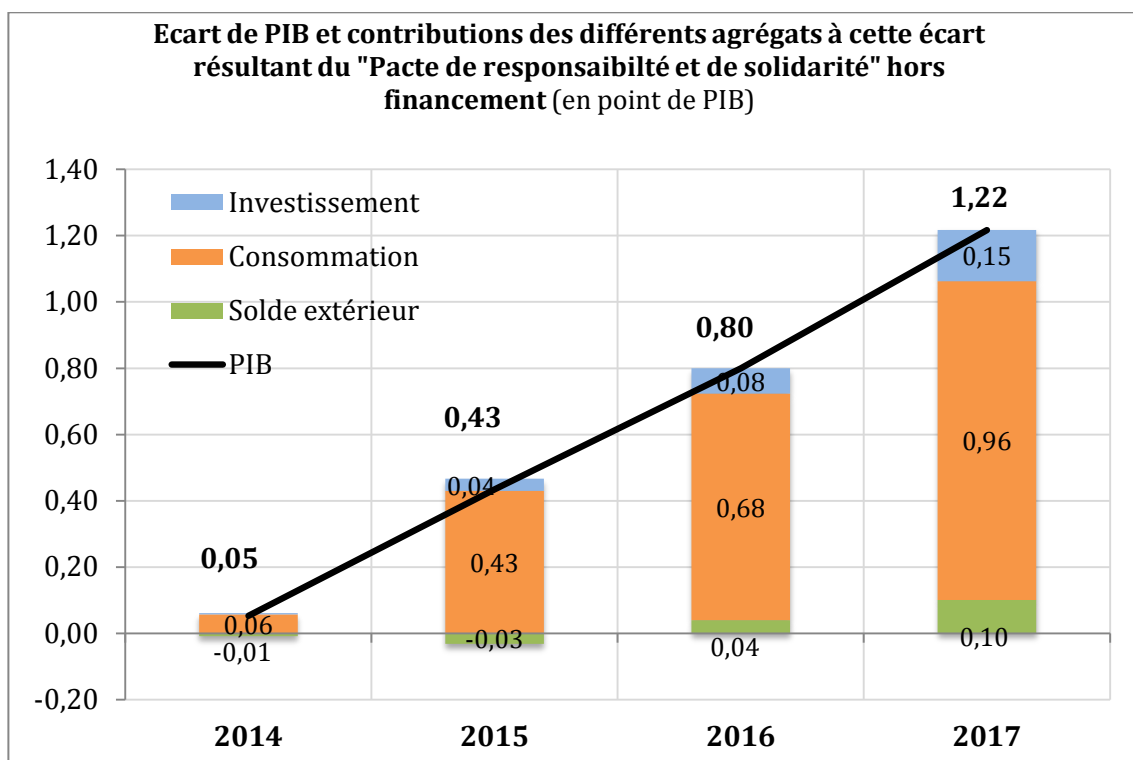
En % d'écart au compte de référence

Agriculture	0,0	0,1	0,3	0,4	0,4
Industrie	0,0	0,0	0,2	0,2	0,2
Construction	0,0	0,0	0,2	0,2	0,2
Services marchands	0,0	0,0	0,2	0,3	0,3
Total	0,0	0,0	0,2	0,2	0,2

Effet global des trois composantes du Pacte de responsabilité et de solidarité (hors financement)

Ecart de PIB et contribution des agrégats économiques à l'écart de PIB résultant des mesures prévues dans le Pacte de responsabilité et de solidarité (hors financement)

En % et en point de PIB	2014	2015	2016	2017
PIB	0,05	0,43	0,80	1,22
Consommation finale des ménages	0,06	0,43	0,68	0,96
Investissement	0,00	0,04	0,08	0,15
Exportations	0,00	0,03	0,11	0,21
Importations	0,01	0,06	0,07	0,11
Consommation finale des APU et ISBLM	0,00	0,00	0,00	0,00



Effet sur l'emploi du Pacte de responsabilité et de solidarité (hors financement)

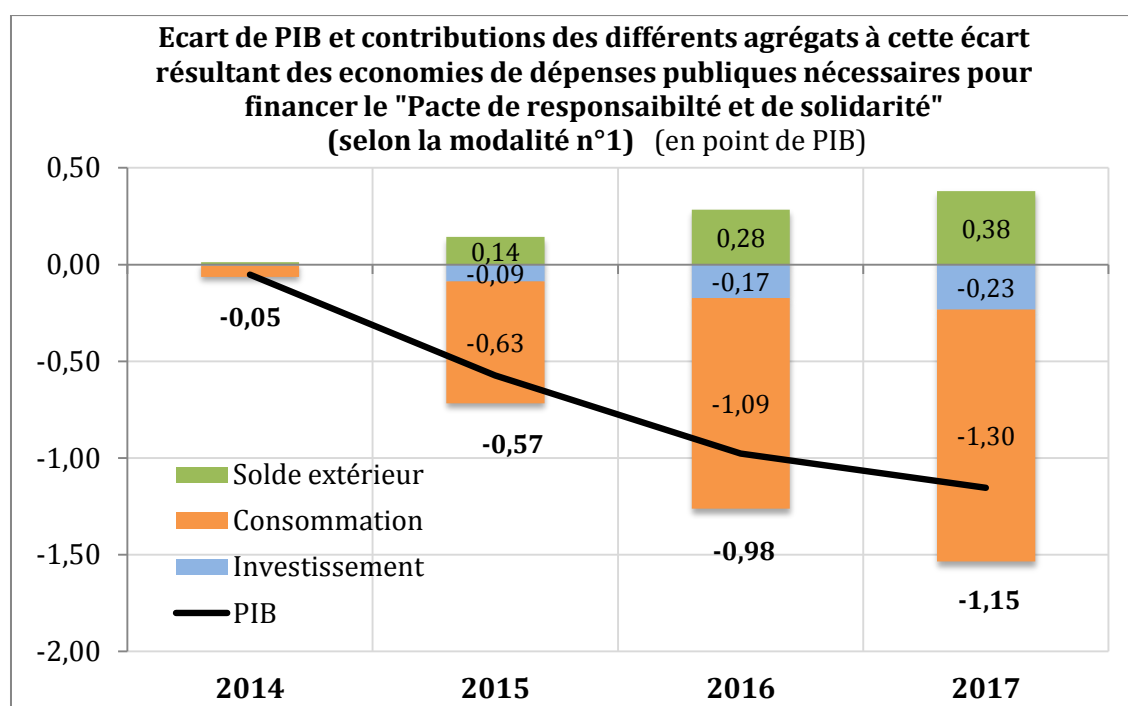
En milliers	2013	2014	2015	2016	2017
Agriculture	0	0	3	13	19
Industrie	0	1	16	46	74
Construction	0	0	5	13	22
Services marchands	0	4	59	136	205
Total secteur marchand	0	6	83	208	319
<i>En % d'écart au compte de référence</i>					
Agriculture	0,0	0,0	0,4	1,6	2,4
Industrie	0,0	0,0	0,4	1,1	1,8
Construction	0,0	0,0	0,3	0,8	1,3
Services marchands	0,0	0,0	0,5	1,1	1,6
Total	0,0	0,0	0,3	0,8	1,2

Conséquences économiques des économies de dépenses publiques nécessaires au financement du Pacte de responsabilité et de solidarité

Effet des économies de dépenses publiques supplémentaires pour le financement des mesures du Pacte de responsabilité et de solidarité (selon la modalité n°1)

Ecart de PIB et contribution des agrégats économiques à l'écart de PIB résultant des économies de dépenses publiques selon la modalité n°1

En % et en point de PIB	2014	2015	2016	2017
PIB	-0,05	-0,57	-0,98	-1,15
Consommation finale des ménages	-0,06	-0,63	-1,09	-1,30
Investissement	-0,01	-0,09	-0,17	-0,23
Exportations	0,00	0,00	0,01	0,01
Importations	-0,01	-0,14	-0,28	-0,37
Consommation finale des APU et ISBLM	0,00	0,00	0,00	0,00



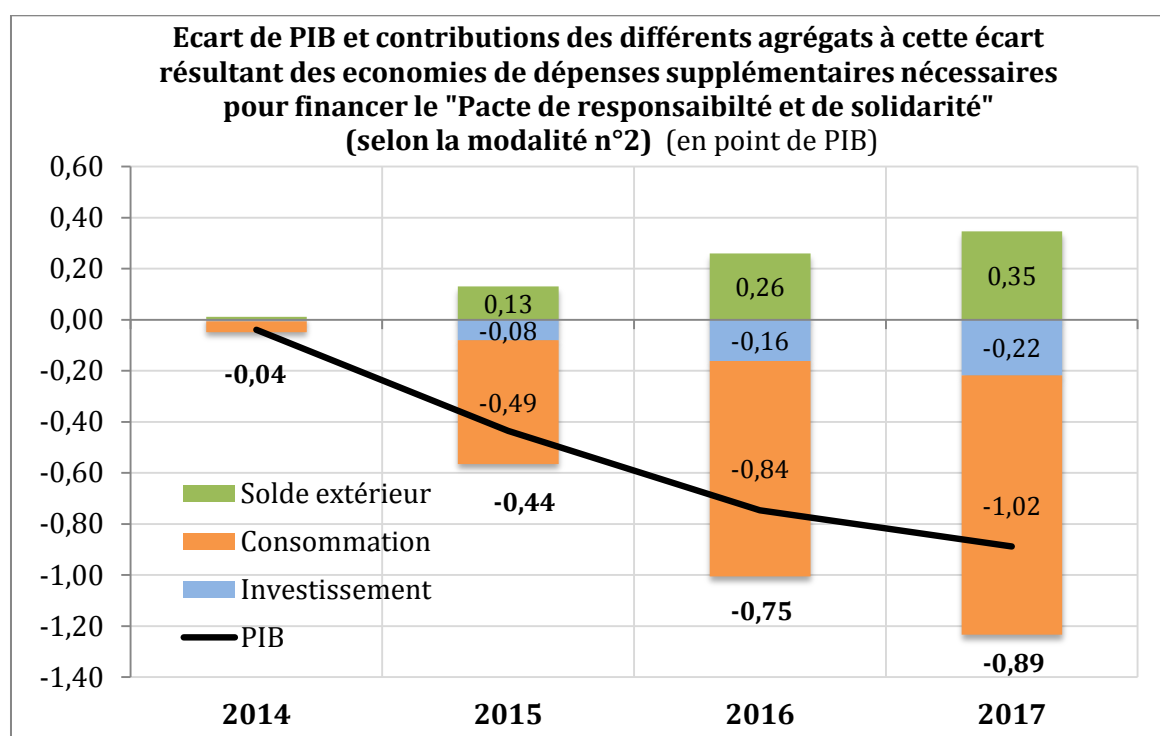
Effet sur l'emploi des économies de dépenses publiques selon la modalité n°1

En milliers	2013	2014	2015	2016	2017
Agriculture	0	0	-5	-9	-12
Industrie	0	-1	-14	-29	-38
Construction	0	0	-7	-15	-21
Services marchands	0	-6	-70	-142	-190
Total secteur marchand	0	-8	-96	-194	-261
<i>En % d'écart au compte de référence</i>					
Agriculture	0,0	0,0	-0,6	-1,2	-1,5
Industrie	0,0	0,0	-0,4	-0,7	-0,9
Construction	0,0	0,0	-0,4	-0,9	-1,2
Services marchands	0,0	0,0	-0,6	-1,1	-1,5
Total	0,0	0,0	-0,4	-0,7	-1,0

Effet des économies de dépenses publiques supplémentaires pour le financement des mesures du Pacte de responsabilité et de solidarité (selon la modalité n°2)

Ecart de PIB et contribution des agrégats économiques à l'écart de PIB résultant des économies de dépenses publiques selon la modalité n°2

En % et en point de PIB	2014	2015	2016	2017
PIB	-0,04	-0,44	-0,75	-0,89
Consommation finale des ménages	-0,04	-0,49	-0,84	-1,02
Investissement	-0,01	-0,08	-0,16	-0,22
Exportations	0,00	0,00	0,01	0,01
Importations	-0,01	-0,13	-0,25	-0,34
Consommation finale des APU et ISBLM	0,00	0,00	0,00	0,00



Effet sur l'emploi des économies de dépenses publiques selon la modalité n°2

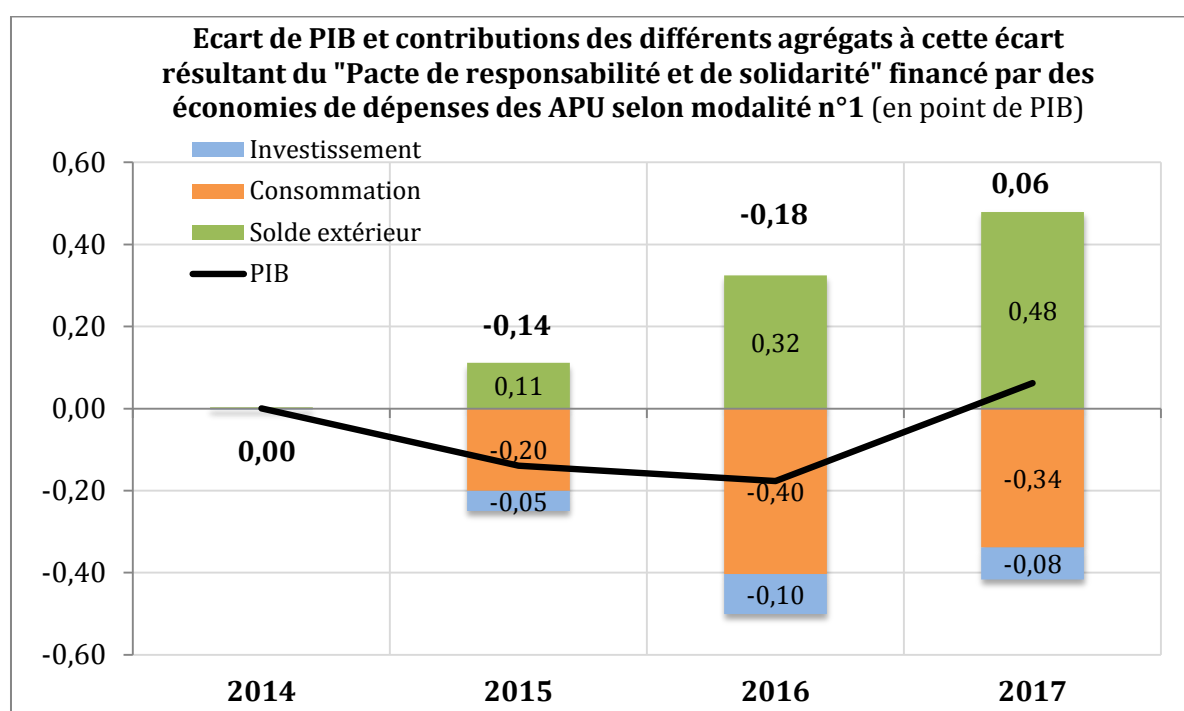
En milliers	2013	2014	2015	2016	2017
Agriculture	0	0	-4	-8	-10
Industrie	0	-1	-13	-27	-36
Construction	0	0	-7	-14	-20
Services marchands	0	-5	-64	-130	-176
Total secteur marchand	0	-7	-87	-179	-242
<i>En % d'écart au compte de référence</i>					
Agriculture	0,0	0,0	-0,5	-0,9	-1,2
Industrie	0,0	0,0	-0,3	-0,7	-0,9
Construction	0,0	0,0	-0,4	-0,9	-1,2
Services marchands	0,0	0,0	-0,5	-1,0	-1,4
Total	0,0	0,0	-0,3	-0,7	-0,9

Conséquences économiques du Pacte de responsabilité et de solidarité financé par des économies de dépenses publiques

Effet du Pacte de responsabilité et de solidarité financé par des économies de dépenses publiques selon la modalité n°1

Ecart de PIB et contribution des agrégats économiques à l'écart de PIB résultant du Pacte de responsabilité et de solidarité avec des économies de dépenses des APU selon la modalité n°1

En % et en point de PIB	2014	2015	2016	2017
PIB	0,00	-0,14	-0,18	0,06
Consommation finale des ménages	0,00	-0,20	-0,40	-0,34
Investissement	0,00	-0,05	-0,10	-0,08
Exportations	0,00	0,03	0,12	0,22
Importations	0,00	-0,08	-0,20	-0,26
Consommation finale des APU et ISBLM	0,00	0,00	0,00	0,00



Effet sur l'emploi du Pacte de responsabilité et de solidarité financé par des économies de dépenses publique selon la modalité n°1

<i>En milliers</i>	2013	2014	2015	2016	2017
Agriculture	0	0	-1	4	7
Industrie	0	0	1	17	36
Construction	0	0	-1	-1	1
Services marchands	0	-1	-11	-5	15
Total secteur marchand	0	-2	-12	15	59
<i>En % d'écart au compte de référence</i>					
Agriculture	0,0	0,0	-0,2	0,4	0,9
Industrie	0,0	0,0	0,0	0,4	0,9
Construction	0,0	0,0	-0,1	-0,1	0,1
Services marchands	0,0	0,0	-0,1	0,0	0,1
Total	0,0	0,0	0,0	0,1	0,2

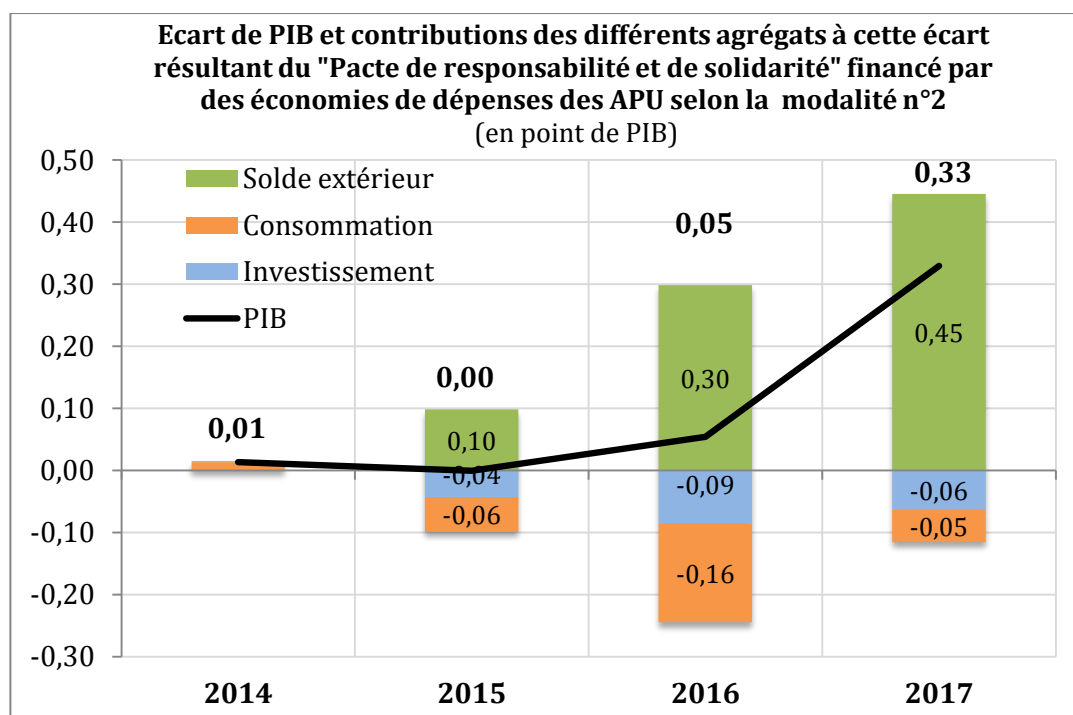
Conséquence sur les principales composantes des dépenses et des recettes des APU du Pacte de responsabilité et de solidarité financé par des économies de dépenses publiques supplémentaire selon la modalité n°1

<i>En point de PIB</i>	2014	2015	2016	2017
Dépenses des APU	-0,06	-0,69	-1,21	-1,48
Consommations intermédiaires	-0,01	-0,14	-0,25	-0,30
Prestations sociales	-0,04	-0,49	-0,87	-1,07
FBCF	-0,01	-0,07	-0,12	-0,15
Recettes des APU	-0,07	-0,68	-1,40	-1,84
Cotisations sociales	0,00	-0,34	-0,74	-0,81
Impôts sur les revenus (IS,IR, CSG,...)	-0,06	-0,24	-0,42	-0,71
Impôts sur la production et les importations	0,00	-0,09	-0,22	-0,29
dont TVA	0,00	-0,05	-0,13	-0,17
Solde des APU	-0,01	0,01	-0,19	-0,36

Effet du Pacte de responsabilité et de solidarité financé par des économies de dépenses publiques selon la modalité n°2

Ecart de PIB et contribution des agrégats économiques à l'écart de PIB résultant du Pacte de responsabilité et de solidarité avec des économies de dépenses des APU selon la modalité n°2

En % et en point de PIB	2014	2015	2016	2017
PIB	0,01	0,00	0,05	0,33
Consommation finale des ménages	0,01	-0,06	-0,16	-0,05
Investissement	0,00	-0,04	-0,09	-0,06
Exportations	0,00	0,03	0,12	0,22
Importations	0,00	-0,07	-0,18	-0,23
Consommation finale des APU et ISBLM	0,00	0,00	0,00	0,00



Effet sur l'emploi du Pacte de responsabilité et de solidarité financé par des économies de dépenses publique selon la modalité n°2

<i>En milliers</i>	2013	2014	2015	2016	2017
Agriculture	0	0	0	5	9
Industrie	0	0	3	20	38
Construction	0	0	-1	-1	1
Services marchands	0	-1	-5	6	30
Total secteur marchand	0	-1	-4	30	79
<i>En % d'écart au compte de référence</i>					
Agriculture	0,0	0,0	-0,1	0,7	1,2
Industrie	0,0	0,0	0,1	0,5	0,9
Construction	0,0	0,0	-0,1	-0,1	0,1
Services marchands	0,0	0,0	0,0	0,0	0,2
Total	0,0	0,0	0,0	0,1	0,3

Conséquence sur les principales composantes des dépenses et des recettes des APU du Pacte de responsabilité et de solidarité financé par des économies de dépenses publiques supplémentaire selon la modalité n°2

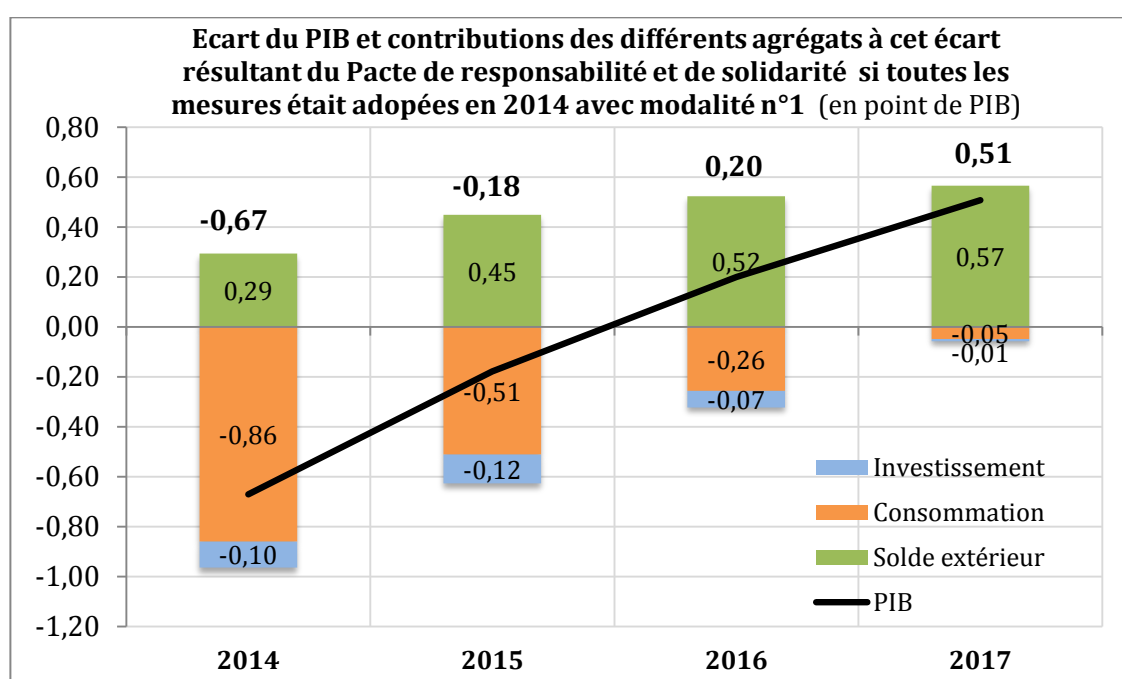
<i>En point de PIB</i>	2014	2015	2016	2017
Dépenses des APU	-0,06	-0,69	-1,22	-1,50
Consommations intermédiaires	-0,02	-0,21	-0,37	-0,44
Prestations sociales	-0,03	-0,35	-0,63	-0,79
FBCF	-0,01	-0,14	-0,25	-0,30
Recettes des APU	-0,06	-0,63	-1,31	-1,73
Cotisations sociales	0,00	-0,33	-0,72	-0,79
Impôts sur les revenus (IS,IR, CSG,...)	-0,06	-0,24	-0,41	-0,70
Impôts sur la production et les importations	0,00	-0,06	-0,17	-0,23
dont TVA	0,00	-0,03	-0,09	-0,13
Solde des APU	0,00	0,06	-0,09	-0,23

Annexes

Effet du Pacte de responsabilité et de solidarité si l'ensemble des mesures était adopté en 2014 (modalité d'économies de dépenses n°1)

Écart de PIB et contribution des agrégats économiques à l'écart de PIB résultant du Pacte de responsabilité et de solidarité dont l'ensemble des mesures seraient adoptées en 2014 (modalité n°1 pour les économies de dépenses)

En % et en point de PIB	2014	2015	2016	2017
PIB	-0,67	-0,18	0,20	0,51
Consommation finale des ménages	-0,86	-0,51	-0,26	-0,05
Investissement	-0,10	-0,12	-0,07	-0,01
Exportations	0,06	0,17	0,25	0,32
Importations	-0,24	-0,28	-0,27	-0,24
Consommation finale des APU et ISBLM	0,00	0,00	0,00	0,00



Effet sur l'emploi du Pacte de responsabilité et de solidarité si l'ensemble des mesures étaient adoptées en 2014 (modalité n°1)

En milliers	2013	2014	2015	2016	2017
Agriculture	0	-4	3	8	12
Industrie	0	-5	21	41	58
Construction	0	-5	-2	1	5
Services marchands	0	-71	-23	19	58
Total secteur marchand	0	-86	-2	69	132

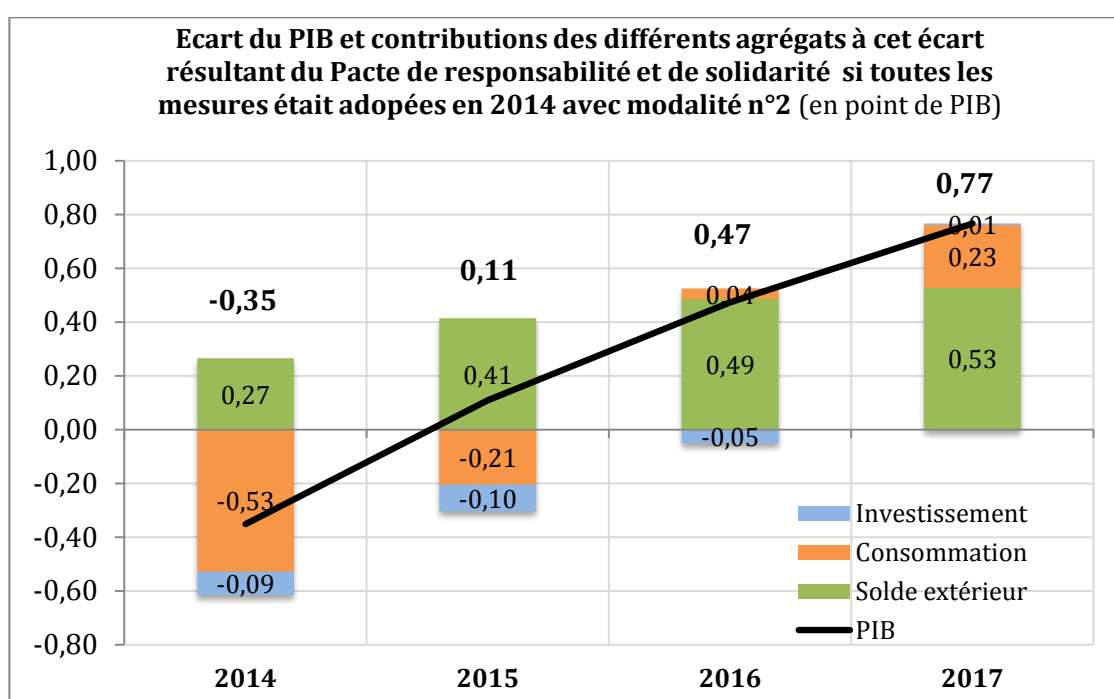
En % d'écart au compte de référence

Agriculture	0,0	-0,5	0,4	1,0	1,4
Industrie	0,0	-0,1	0,5	1,0	1,4
Construction	0,0	-0,3	-0,1	0,1	0,3
Services marchands	0,0	-0,6	-0,2	0,2	0,5
Total	0,0	-0,3	0,0	0,3	0,5

Effet du Pacte de responsabilité et de solidarité si l'ensemble des mesures était adopté en 2014 (modalité d'économies de dépenses n°2)

Ecart de PIB et contribution des agrégats économiques à l'écart de PIB résultant du Pacte de responsabilité et de solidarité dont l'ensemble des mesures seraient adoptées en 2014 (modalité n°2 pour les économies de dépenses)

En % et en point de PIB	2014	2015	2016	2017
PIB	-0,35	0,11	0,47	0,77
Consommation finale des ménages	-0,53	-0,21	0,04	0,23
Investissement	-0,09	-0,10	-0,05	0,01
Exportations	0,06	0,17	0,25	0,32
Importations	-0,21	-0,25	-0,24	-0,21
Consommation finale des APU et ISBLM	0,00	0,00	0,00	0,00



Effet sur l'emploi du Pacte de responsabilité et de solidarité si l'ensemble des mesures étaient adoptées en 2014 (modalité n°2)

En milliers	2013	2014	2015	2016	2017
Agriculture	0	-2	6	10	14
Industrie	0	-3	24	44	60
Construction	0	-5	-2	2	6
Services marchands	0	-58	-7	35	73
Total secteur marchand	0	-68	20	91	153

En % d'écart au compte de référence

Agriculture	0,0	-0,3	0,7	1,3	1,7
Industrie	0,0	-0,1	0,6	1,1	1,5
Construction	0,0	-0,3	-0,1	0,1	0,3
Services marchands	0,0	-0,5	-0,1	0,3	0,6
Total	0,0	-0,3	0,1	0,3	0,6

Le modèle NEMESIS

Le modèle NEMESIS a été élaboré par un consortium européen financé principalement par la Direction Générale Recherche de la Commission européenne. Les principaux autres membres du consortium étaient le Bureau Fédéral du Plan belge et l'Université Technique d'Athènes.

Le modèle NEMESIS est un système de modèles économétriques sectoriels détaillés (trente secteurs d'activité) élaboré pour chacun des vingt-sept pays de l'Union européenne (sauf Chypre) plus la Norvège, les autres zones du monde étant plus sommairement modélisées, à l'exception de certains grands pays (États-Unis, Japon) qui jouent un rôle majeur dans l'élaboration et le transfert des connaissances scientifiques.

Pour chaque pays, le modèle comporte un modèle du cœur économique qui peut dialoguer à la demande avec trois modules périphériques (module énergie-environnement, module agriculture et occupation des sols, module régional).

NEMESIS est un modèle macro-sectoriel dont la trajectoire de croissance n'est pas seulement le résultat de la dynamique macroéconomique ensuite désagrégée en secteurs selon des règles de répartition qui ne dépendraient que des inflexions macroéconomiques. La croissance propre à chacun des secteurs influence celle des autres activités ainsi que celle des économies étrangères. Les trajectoires sectorielles ont des impacts sur toutes les activités par le biais de la demande de consommations intermédiaires et d'investissement qui leur est adressée et par les externalités de connaissance dont elles bénéficient. Il en résulte une dynamique intersectorielle reflétant les interactions fortes entre d'une part des secteurs à gros potentiel de développement, tels que l'aéronautique ou les secteurs des technologies de l'information, et d'autre part des secteurs à croissance plus lente ou à faible progrès de productivité (certains secteurs de services aux particuliers par exemple). Les interactions sont décrites par des matrices d'échanges intersectoriels de biens et services. Dans le modèle NEMESIS, elles sont étendues aux échanges de connaissances (utilisation des données de citations de brevets, etc.).

Cette force intersectorielle (ascendante) est combinée à une force purement macroéconomique (descendante) pour imprimer une dynamique macro-sectorielle que l'on peut qualifier d'« hybride » au sens où elle est la résultante de dynamiques *bottom up* et *top down* : la productivité de l'économie provient ainsi de l'agrégation des dynamiques hétérogènes propres à chaque activité mais aussi des inflexions exogènes de la croissance (prix, demande mondiale) qui influent de manière contrastée sur les secteurs en fonction de leur sensibilité à certaines variables.

Le modèle s'écarte de la structure traditionnelle des modèles économétriques « néo-keynésiens » en ce sens que le bloc « offre » incorpore les propriétés tirées des nouvelles théories de la croissance : progrès technique endogène, performance économique dépendant de la R & D, prise en compte des externalités de connaissance. L'augmentation de la R & D produit des effets qualité et productivité qui augmentent la demande finale interne et externe et « dopent » à long terme les résultats en termes de croissance et d'emploi.

Bibliographie

Assemblée Nationale (2014), « Rapport sur le PLFR pour 2014 », Rapport n°2049 par Mme Valérie Rabault.

iFRAP (2014), « Les mesures fiscales pour les entreprises et les ménages, où allons-nous ? », note du 19 juin 2014 par Bertrand Nouel

Programme de stabilité 2014-2017, 23 avril 2014

Sénat (2014), « Rapport sur le PLFR », rapport n°672 du 2 juillet 2014 par M. François Marc

SEURECO ERASME (2014), « Examen des conséquences d'une trajectoire de croissance alternative à celle contenue dans le Programme de stabilité 2014-2017 », note du 4 juillet 2014 réalisée pour l'iFRAP.